



NO. DE RÉUNION : 54	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	12 avril 2018
Procès-verbal de la 54 ^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec		

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l’APIBQ		
DATE :	12 avril 2018, 16h30-18h00		
LIEU :	Rencontre en personne à :		
	GBM 6200, boulevard Taschereau Brossard J4W 3J8	QUORUM (Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l’absence du président forment quorum)	
		EXÉCUTIF:	PRÉSENTS POUR LE QUORUM
		Benoît Nantel	Benoît Nantel
		Claude Pérusse	Claude Pérusse
		Francis Bélanger	Francis Bélanger (Tel)
		Jean-François Dubé	Jean-François Dubé (Tel)
		Joël Girard-Lauzière	
		Manon Rouleau	Manon Rouleau
		Mohcine El-Garch	Mohcine El-Garch
		Oualid Albaz	
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Richard Tremblay	Richard Tremblay (Tel)
		INVITÉS:	PRÉSENTS
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	
		Sébastien Poitras	
		Jacynthe Tessier	
		Gnahoua Zoabli	Gnahoua Zoabli
		Louis Allard	Louis Allard (Tel)



APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 54

Procès-verbal de la 54^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

12 avril 2018

	Ordre du jour proposé	
1.	Mot de bienvenue	Mohcine El Garch (5 min)
2.	Acceptation de l’ordre du jour	Mohcine El Garch (5 min)
3.	Adoption du procès-verbal du CA # 53 du 15 mars 2018	Mohcine El Garch (30 min)
4.	Point de retour sur la résolution du président	Benoit Nantel (10 min)
5.	Affaires découlant du procès-verbal du CA du 15 mars 2018	Mohcine El Garch (10 min)
6.	Proposition de résolution • Délais de présentation de documents et points d’ordre du jour	Richard Tremblay
7.	Planification du colloque 2018 • Point de suivi	Martin Cyr
8.	Cadre de représentation de remboursement des dépenses	Manon Rouleau
9.	Comité de radioprotection : suivi dossier des échographes	Richard Tremblay / Mohcine El Garch
10.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)
11.	Varia	
12.	Prochaine rencontre : le mai 2018	
Rédactrice	Brigitte Reynaud	



NO. DE RÉUNION : 54	APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION	12 avril 2018
Procès-verbal de la 54 ^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Mohcine El Garch souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	Mohcine El Garch	
2. Acceptation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par M. El Garch. Proposé par M. El Garch, secondé par Manon Rouleau, l'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.	Mohcine El Garch	
3. Adoption du procès-verbal du CA # 53 du 15 mars 2018	<p>M. El Garch demande à chacun s'il souhaite apporter des modifications au PV du CA # 53 du 15 mars 2018.</p> <p><i>Point 5, p 5 - Présentation de Ir Martin Benoît Gagnon</i></p> <p>R. Tremblay demande, compte tenu de l'intervention de M.B. Gagnon, s'il ne serait pas pertinent de lui proposer l'approbation du contenu de cette section. M. El Garch répond qu'il va procéder à une relecture de la section, apporter les modifications éventuelles et qu'il l'enverra à M. B. Gagnon.</p> <p><i>Point 11, p 10 - Comité de radioprotection : suivi dossier des échographes</i></p> <p>R. Tremblay demande qu'au deuxième paragraphe, la portion de phrase « il a appris que la pratique était courante, quoique soumise au consentement écrit du patient, contrairement à ce qui se pratique au Québec » soit remplacée par « il a appris que la pratique était courante, quoique soumise au consentement (écrit) du patient, contrairement à ce qui se <i>pratiquerait</i> au Québec ».</p> <p>Également, remplacer la phrase dans l'avant dernier paragraphe «R. Tremblay confirme que le formulaire de consentement éclairé doit être bâti par un comité d'éthique » par «R. Tremblay mentionne qu'habituellement, lorsqu'il y a exposition d'un patient à des fins non médicales, un formulaire de consentement éclairé doit être bâti par un comité d'éthique ».</p> <p><i>Point 4, p 3 - Suivi sur la discussion - rapport provisoire de révision des critères de membership de l'APIBQ – sous-comité statut et règlement et proposition du Président</i></p> <p>Mentionnant la phrase « P. Laporte rappelle la mise en contexte de ce dossier. Afin de respecter les choix des membres qui avaient voté lors de l'AGA 2016,</p>	Mohcine El Garch	

NO. DE RÉUNION : 54	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	12 avril 2018
Procès-verbal de la 54 ^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>sur le principe d’une association ouverte à noyau dur, les règlements ont été changés » J-F. Dubé demande si effectivement les règlements ont été changés à ce moment-là. P. Laporte explique que le règlement a été modifié dans sa portion relative à la définition des membres. P. Laporte précise sa pensée qui sera transcrite ainsi: « afin respecter le choix des membres qui avaient répondu au sondage et qui avaient choisi le principe d’une association ouverte à noyau dur, une résolution a été adoptée à l’AGA 2016, ce qui a modifié la définition des membres ».</p> <p>B. Nantel demande si l’approbation des nouveaux membres a été faite en fonction de la résolution adoptée lors du CA du 15 mars dernier.</p> <p>P. Laporte propose, pour que les approbations soient faites sans conteste, qu’une révision des documents présentés soit faite ce jour, au point initialement prévu pour les nouveaux membres (point 10).</p> <p><i>Point 9, p 9 - Retour sur la réponse de l’AQLASS</i></p> <p>M. El Garch demande que l’on remplace « L’AQLASS invite les représentants de l’APIBQ à son colloque 2018 » par « L’AQLASS invite le président de l’APIBQ à son colloque 2018 » et également « M. El Garch, P. Laporte, M. Cyr et J. Girard-Lauzières vont représenter l’Exécutif de l’APIBQ au colloque 2018 de l’AQLASS » par « une rencontre sera organisée entre l’AQLASS et l’APIBQ représentée par M. El Garch, P. Laporte, M. Cyr et J. Girard-Lauzières. ».</p> <p>Suite à tous ces commentaires, l’adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine séance du CA afin de pouvoir apporter toutes les modifications nécessaires.</p>		<p>BR : procéder aux corrections nécessaires et transmettre à MEG</p> <p>M.E.G : procéder à la relecture et envoyer à MB Gagnon la section qui le concerne pour approbation.</p> <p>BR : ajouter un point à la prochaine rencontre.</p>
4. Point de retour sur la résolution du président	<p>B. Nantel revient sur la résolution qui a été adoptée lors de la dernière séance du CA. Il s’inquiète de cette résolution qui semble changer le cadre qui avait été accepté par une majorité absolue de membres dans un sondage, soit le principe d’une association ouverte à noyau dur. Dans ce cas, il estime nécessaire d’en aviser les membres rapidement. Il rappelle que, dans les documents qui avaient été transmis aux membres à la suite des discussions en AG, il avait été décidé que les diplômes étaient déterminants et que l’expérience n’était pas prise en considération. B. Nantel ajoute que, le CA</p>	Benoit Nantel	



étant souverain dans ses décisions, s'il n'est pas d'accord avec ce qui a été fait par le comité des statuts et règlements, il a le droit de lui demander de revoir ses travaux et de donner une marge un peu plus ample dans le cadre défini par les membres. Il exprime son désaccord sur le principe de revenir directement aux membres en CA et est d'avis de continuer à travailler avec le cadre défini et accepté par les membres.

P. Laporte confirme qu'il n'est pas question de remettre en question les décisions prises en AG et de revenir aux membres.

B. Nantel ajoute qu'il a fait une recension des membres et confirme que l'association comporte une très grande majorité de membres réguliers avec un diplôme en génie biomédical.

P. Laporte insiste sur le fait qu'il faut faire la distinction entre le cadre et le contenu.

- Une association professionnelle avec des membres professionnels actifs (pas de recherche d'emploi)
- Un noyau dur autour du principe de l'ingénieur membre de l'OIQ.

Il faut faire la distinction entre les programmes du milieu universitaire et la réalité de l'association. Le génie biomédical est large dans sa conception et multidisciplinaire dans sa nature.

La proposition de P. Laporte est la suivante :

- Ne pas changer le cadre choisi par les membres;
- Définir le noyau dur, être actif professionnellement, être membre de l'Ordre;
- Adopter une conception large du génie biomédical.

La compréhension de J-F Dubé sur la notion de noyau dur tourne autour du profil d'ingénieur biomédical. Le comité a ainsi défini des formations académiques en génie biomédical.

Louis Allard donne sa version de « formation reconnue ». Il estime qu'un terme tel que « formation jugée pertinente dans le domaine du génie biomédical » aurait facilité la reconnaissance des programmes en fonction de leur pertinence.



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>C. Pérusse est d'avis que le fait de conserver uniquement les titres officiels d'ingénieur ou de physicien pour aspirer à être membre de l'association la définition de l'association sur laquelle les membres avaient voté, rend le principe du noyau plus dur que ce qu'il était. Il est également d'accord avec le principe d'un diplôme terminal précisant le domaine du génie biomédical et d'une personne professionnellement active au Québec. Les demandeurs d'emploi n'auraient jamais dû être acceptés à titre de membres. Il met toutefois en garde sur le fait que cette démarche risque de limiter l'expansion du nombre de membres de l'association, membres dont elle a absolument besoin pour vivre et évoluer.</p> <p>Après discussions, M. El Garch propose d'adopter une nouvelle résolution suggérée par P. Laporte au cours du prochain CA du mois de juin 2018.</p>		
5. Affaires découlant du procès-verbal du CA du 15 mars 2018	<p>Les suivis relatifs à ce procès-verbal seront faits par M. El Garch (concours étudiant, plateforme d'inscription pour le prochain colloque etc.).</p> <p>B.Nantel a eu des discussions avec Viblog sur le site web pour savoir si on pouvait lier l'événement au renouvellement du membership et du profil. Son interlocuteur lui reviendra bientôt avec le renseignement.</p> <p>Cependant un problème se pose quant à la sénescence du site qui a déjà 5 ans. Il faudrait prospecter le marché pour envisager une refonte complète. Viblog propose quant à lui une mise à jour complète pour 15 000 \$.</p> <p>Le CA donne ce mandat à B. Nantel.</p> <p>Par ailleurs, un membre de l'APIBQ propose de relancer le forum et développer une base pour cette plateforme d'échange. B. Nantel propose de solliciter les membres pour sonder leur intérêt sur les sujets de discussion.</p> <p>M. Rouleau mentionne le système de paiement en ligne utilisé par l'association canadienne qui est bien développé. B. Nantel précise que le système actuel d'inscription est assez bon et qu'il faut juste le mettre à jour. Le problème de la date d'échéance du membership avant le colloque se pose pour plusieurs personnes. Un mécanisme de gestion de cette date d'échéance va être mis en place.</p>	Mohcine El Garch	



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
6. Proposition de résolution <ul style="list-style-type: none">• Délais de présentation de documents et points d'ordre du jour	<p>R. Tremblay a transmis sa proposition de résolution sur les délais de présentation de documents et points d'ordre du jour.</p> <p>R. Tremblay en fait la proposition d'adoption, secondé par M. EL Garch.</p> <p>La proposition de résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	Richard Tremblay	
7. Planification du colloque 2018 <ul style="list-style-type: none">• Point de suivi	<p>M. El Garch expose les grandes lignes du colloque 2018 qui se déroulera les 20 et 21 septembre 2018. Le site et les dates sont réservés, M. Cyr est en communication avec Atypic pour la production des logos et des bannières. L'appel à tous les membres pour la participation à une présentation a été fait. Pour l'instant un seul membre a proposé sa contribution. M. El Garch invite les personnes présentes à diffuser cette invitation à faire une présentation en lien avec le thème de cette année « la collaboration ».</p>	Martin Cyr/Mohcine El Garch	
8. Cadre de représentation de remboursement des dépenses	<p>M. Rouleau a transmis lors de la précédente séance du CA un projet de cadre de représentation de remboursement des dépenses. Elle avait demandé au CA d'en prendre connaissance afin d'en discuter lors d'une prochaine séance.</p> <p>M. Rouleau avait également demandé que les commentaires éventuels soient envoyés à Brigitte Reynaud avant le prochain CA.</p> <p>B. Reynaud mentionne avoir reçu un commentaire entre-temps. Le CA n'ayant pour l'instant pas eu le temps de prendre connaissance du document, ce point est reporté au prochain ordre du jour.</p> <p>Il est à signaler que le Dropbox n'est plus fonctionnel. Une solution de stockage nuagique sera recherchée (Office 365 ou autre).</p> <p>R. Tremblay rappelle qu'il avait une piste à ce sujet avec l'ordre des Technologues qui est prêt à nous prêter une partie de son espace de stockage. À suivre.</p>	Manon Rouleau	BR : ajouter un point à l'ODJ de la prochaine rencontre.
9. Comité de radioprotection : suivi dossier des échographes	<p>R. Tremblay informe ne rien avoir de nouveau sur le dossier des échographes et précise être toujours en attente d'information.</p> <p>L'ordre des Technologues a envoyé à l'APIBQ une demande de représentation pour leur colloque qui se tiendra à la fin du mois de mai 2018.</p>	Richard Tremblay / Mohcine El Garch	

NO. DE RÉUNION : 54	APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION	12 avril 2018
Procès-verbal de la 54 ^e réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)		

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>R. Tremblay précise que l’Ordre a envoyé conjointement à l’APIBQ et à l’AQPMC une invitation en demandant que les deux associations s’entendent pour déléguer un physicien. Chaque association avait donc délégué un physicien de façon indépendante. R. Tremblay a contacté l’AQPMC pour les aviser qu’il était le physicien recommandé par l’APIBQ et leur a demandé si cela leur convenait. L’AQPMC a répondu qu’ils avaient déjà délégué un physicien et qu’ils tenaient à ce que ce soit lui qui soit présent.</p> <p>R. Tremblay et M. El Garch ont pris contact avec l’Ordre des Technologues pour les aviser de cet état de fait. Il leur a été répondu que le sujet était mis en délibéré et que l’Ordre leur reviendrait dès qu’une décision aurait été prise. C’est alors qu’ils ont annoncé que R. Tremblay représenterait l’opinion des physiciens dans un panel sur les doses.</p> <p>À la suite de cette confusion, M. El Garch réitère son souhait d’aller de l’avant avec le plan de communication afin que l’APIBQ soit représentée officiellement devant les bonnes instances.</p> <p>M. Rouleau demande des précisions sur le cadre de représentation de R. Tremblay. Celui-ci lui répond qu’il ne connaît pas le contenu de la rencontre et donc qu’il se présentera en tant que membre de l’APIBQ.</p> <p>Une demande a toutefois été envoyée à l’Ordre pour qu’une rencontre formelle soit organisée avec l’APIBQ dans un proche avenir.</p>		
10. Nouveaux membres	<p>Une révision des propositions d’accueil de nouveaux membres présentée au dernier CA du mois de mars 2018 est faite par M. El Garch.</p> <p>Tous les membres acceptés lors de ce CA sont confirmés dans leur profil, à l’exception de Charona Venkatasamy, ingénieure, dont on reste en attente d’informations supplémentaires sur la diplomation.</p>	B. Nantel	
11. Varia	Aucun objet n’étant proposé, ce point n’est pas abordé.		
12. Date de la prochaine rencontre du CA	La prochaine rencontre du CA est prévue en personne le jeudi 24 mai 2018, au GBM.		Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 21 h 15			



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : **54**

Procès-verbal de la 54^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

12 avril 2018

Philippe Laporte pour
Joël Girard-Lauzière, secrétaire

Mohcine El Garch, président